

# En direct de l'AEFE

La lettre interne du siège et du réseau  
des établissements d'enseignement français à l'étranger  
Mars 2019 – n°30

## LE MOT DU DIRECTEUR

Madame, Monsieur,

Depuis ma prise de fonctions le 4 mars dernier à la direction de l'Agence, je me suis attaché à établir le plus rapidement possible le dialogue avec les différents acteurs et partenaires de l'Agence (Parlementaires, représentants des personnels, représentants des parents d'élèves et des comités de gestion, responsables d'administrations) dans un esprit d'ouverture et avec la volonté d'être constructif.

J'ai pu mesurer l'attachement de toutes et tous à l'AEFE, colonne vertébrale du réseau des établissements français à l'étranger, et l'engagement collectif pour faire vivre ce dispositif exceptionnel au bénéfice de nos élèves et pour le rayonnement de notre pays, de sa culture et de sa langue dans le respect de la diversité.

J'ai pu mesurer également les fortes attentes : pour conforter les moyens mis à disposition de l'Agence en dépit des contraintes budgétaires et donner plus de visibilité ; pour que l'AEFE soit plus attentive aux réalités locales et plus réactive aux attentes ; pour qu'elle se mette rapidement en état d'accompagner le développement de l'enseignement français à l'étranger sans affaiblir la bonne gestion du réseau existant.

J'ai entendu enfin le souhait des parents d'élèves d'être davantage considérés comme des acteurs à part entière tout comme les interrogations voire les craintes exprimées par les représentants des personnels sur leur avenir dans un réseau en évolution.

(à suivre p.2)

## SOMMAIRE

### Focus sur

[Le 8 mars, l'AEFE s'engage pour l'égalité filles-garçons / femmes-hommes](#)

### Sujets en cours

- [Délibérations du CA de l'AEFE](#)
- [Le compte financier de l'exercice 2018](#)
- [L'aide à la scolarité](#)
- [Le Règlement général sur la protection des données \(RGPD\)](#)
- [Pédagogie](#)

### Brèves

- [Ils arrivent au siège !](#)
- [FOMA de Tunis](#)
- [Concert de l'OLFM](#)
- [Les groupes de travail au siège](#)
- [Bourses Excellence-Major](#)
- [Parcoursup](#)
- [Séminaires de formation des EEMCP2](#)
- [Séminaire de chant choral](#)
- [Séminaire des IEN en résidence](#)

### La photo du mois

[La lauréate du Trophée de l'ancien.ne élève des lycées français du monde, Caroline Torbey](#)

### [Agenda](#)

## LE MOT DU DIRECTEUR (suite)

*Lors de l'assemblée des Français de l'étranger puis en ouverture du colloque organisé le 15 mars dernier par la députée Samantha Cazebonne, le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Jean-Baptiste Lemoyne, a indiqué que le Président de la République présenterait la stratégie de développement de l'enseignement français avant l'été après que les différents partenaires auront pu exprimer leurs points de vue. Rappelant l'ambition forte du Président et du gouvernement pour le réseau, le Secrétaire d'Etat a souligné que le futur contrat d'objectifs et de moyens qui sera signé avec l'Agence en sera la traduction, avec une pleine conscience des enjeux dans leur globalité et une volonté de cohérence et de prévisibilité.*

*J'aborde donc cette période intense pour l'Agence avec confiance et enthousiasme, sûr de la qualité exceptionnelle de ses agents que j'ai rencontrés à Paris et à Nantes et bientôt lors de premières missions dans le réseau. Partageant pleinement le même attachement à la mission de service public qui nous est confiée, au service d'abord des enfants dont les familles nous confient l'éducation. Avec la volonté également de m'appuyer sur la richesse du fonctionnement en réseau qui fait de l'enseignement français à l'étranger un dispositif unique, apte à affronter avec succès la concurrence d'autres établissements dans un monde où l'éducation est devenue un véritable marché. La défense de nos valeurs et de notre modèle passe aussi par notre capacité à le promouvoir et à développer de nouveaux partenariats, y compris avec les systèmes éducatifs locaux.*

*J'ai eu la chance d'assister au concert des lycées français du monde le 19 mars dernier à la Maison de la Radio, en présence notamment du Secrétaire d'Etat à l'Education et à la jeunesse, M. Gabriel Attal, du Recteur de l'Académie de Paris, M. Gilles Pécoud, et de l'ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, SEM. Laurent Stefanini. L'AEFE et les établissements participants ont donné une image extraordinairement positive de l'excellence pédagogique qui permet de réussir un événement aussi complexe. C'est aussi ce qui doit nous encourager à l'optimisme et au volontarisme.*

*Un mot enfin sur l'égalité femme-homme. La journée du 8 mars nous a rappelé qu'elle doit être au cœur du modèle porté par les établissements français à l'étranger. J'ai indiqué à cette occasion que l'Agence allait lancer dans les prochaines semaines un processus d'homologation AFNOR. Il nous permettra de dresser un état des lieux précis et d'engager une dynamique collective pour être à la hauteur de nos principes.*

*Bonne fin d'année à toutes et à tous, avec une pensée particulière pour tous nos élèves préparant des examens et leurs enseignants. Bon succès et bon courage*

Olivier Brochet

### >> Ils arrivent au siège !

Christelle ROUTIER, gestionnaire au service de l'aide à la scolarité (Paris)

Clément SANDILLON, gestionnaire vacataire au service de l'aide à la scolarité (Paris)

Coralie FICHOU, vacataire au CADS (Nantes)

### >> FOMA 2019 à Tunis

Des anciens élèves venus du monde entier vont se retrouver à Tunis du 12 au 14 avril.

[Ce 5<sup>e</sup> FOMA](#) se tiendra sous le haut patronage de l'ambassadeur de France en Tunisie. Plus de 200 participants sont attendus. Les toutes dernières inscriptions peuvent être reçues sur la plateforme internet [alm.fr](http://alm.fr) !

### >> OLFM

[Le 19 mars, l'orchestre des lycées français du monde a donné son concert annuel à l'auditorium de la Maison de la](#)

[Radio](#) en présence de Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse. Il est composé de 70 instrumentistes issus 40 établissements dans 28 pays et de choristes issus du collège de Marcoussis, du Lycée international de Saint-Germain-en-Laye, des lycées français de Cali, Ouagadougou et Abidjan. Au programme : des œuvres de Rameau, Grieg, Rossini, Poulenc, Morten Lauridsen, Karl Jenkins et des chants traditionnels de Colombie et d'Afrique. Le concert s'est achevé par « La Bohème » de Charles Aznavour, entonné par les jeunes musiciens et les quelque 1500 spectateurs.

## FOCUS SUR ..... Le 8 mars : l'AEFE s'engage en faveur de l'égalité femmes-hommes

En ce 8 mars, journée internationale des droits des femmes, l'AEFE et le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger ont confirmé leur volonté de s'engager davantage en faveur de l'égalité femmes-hommes et dans la lutte contre toutes les formes de violence faites aux femmes.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans le cadre de la [grande cause du quinquennat](#) décrétée par le président de la République et en appui de la diplomatie féministe engagée par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes seront ainsi placés au cœur de la présidence française du G7.

L'AEFE doit être à la pointe de ce combat de chaque jour. Avec les 496 établissements homologués situés dans 137 pays, elle est porteuse d'un modèle éducatif et culturel fondé sur l'égalité fondamentale entre les filles et les garçons.

Mixité, plaisir de vivre ensemble dans le respect des diversités, lutte contre les préjugés, tolérance zéro à l'égard du harcèlement et des violences : ce sont là les valeurs et les objectifs que les équipes s'efforcent de promouvoir et d'atteindre quotidiennement, en tenant compte dans leur approche pédagogique des différences culturelles qui ne sauraient contredire les valeurs universelles que la France défend partout.

Cette dynamique est en œuvre par exemple dans la pratique sportive. Les Jeux internationaux de la jeunesse, qui se tiendront au Liban en juin prochain, seront l'occasion de témoigner de notre attachement à la mixité dans le sport. C'est aussi un travail à conduire dans le domaine de l'orientation des élèves, où il faut lutter, à l'étranger comme en France, contre les préjugés tenaces sur les métiers et les formations qui seraient plus adaptés aux filles ou aux garçons et atteindre davantage de mixité dans les filières.

L'AEFE doit aussi être conforme aux valeurs qu'elle porte dans son propre fonctionnement. Il n'y a et il n'y aura aucune place pour des pratiques inadmissibles de sexisme ou de harcèlement. Il y a encore des progrès à faire pour se rapprocher de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux postes à responsabilité, au siège comme dans le réseau.

Mais il ne suffit pas de décréter son attachement à l'égalité. Il faut la construire sur des bases solides. C'est pourquoi à l'occasion de ce 8 mars, le directeur de l'AEFE a annoncé aux équipes que **l'AEFE allait s'engager dans l'obtention du label AFNOR « Égalité professionnelle »**. Ce sera l'occasion de dresser un état des lieux et de bâtir, toutes et tous ensemble, un grand projet pour notre avenir.

*Au siège de l'Agence existe une « équipe égalité » pilotée par la référente égalité et composée de représentants de différents services sur la base du volontariat. Elle organise la Journée du 8 mars, analyse le bilan social de l'AEFE etc.*

*Dans le réseau, 10 relais-égalité vont être nommés avant la fin du mois de mars.*

**Groupes de travail au siège Pilotés par la direction des ressources humaines du réseau :**

**Bilan des élections**

**professionnelles :** processus électoral des dernières élections professionnelles de décembre 2018 afin d'anticiper dès 2020 la mise en place des élections professionnelles de 2022 ; **Lettre de mission Interzone** des EEMCP2 : des actions de formation interzone sembleraient adaptées aux besoins constatés, ce qui nécessite de réfléchir au cadre d'action des personnels porteurs de ces actions ;

**Barème CCPL et calendrier**

**CCPL :** avec la mise en œuvre de PPCR et du RDV de carrière, nécessité de lancer une réflexion sur les critères du barème utilisé dans les CCPL. L'objectif est de permettre l'élaboration d'un cadre dans lequel chaque CCPL pourra également intégrer les éléments spécifiques liés au contexte spécifique de l'établissement.

**Classement des établissements :** constatant une évolution des effectifs de nombreux établissements, un nouveau classement sera établi.

**Pilotés par le service pédagogique :**

**Baccalauréat 2019 :** échanges sur la note de service annuelle de l'AEFE relative à la session 2019 du baccalauréat et du DNB. Focus sur la procédure de déclaration des IJE ;

**Baccalauréat 2021 :** retours sur les enseignements de spécialité mis en place dans les EFE à compter de la rentrée scolaire 2019, dans le cadre de la réforme du cycle terminal ; **Ligues sportives scolaires AEFE-UNSS :** travail autour de la récente note de cadrage .

-**Adoption du compte financier agrégé de l'AEFE de l'exercice 2018** selon les éléments budgétaires présentés et affectation du résultat (bénéfice) à hauteur de 20 878 135,73 euros et report à nouveau des comptes 110 pour 209 944,93 euros et 119 pour 154 377,67 euros au compte 10682 « réserves facultatives de l'établissement.

-**Adoption de la convention-type de prestation** qui sera proposée aux porteurs de projets publics ou privés en vue de la création d'établissements français.

-**Autorisation du directeur d'installer dans les EGD** implantés dans un pays ne reconnaissant pas le droit d'association **une structure interne de type associatif** ainsi qu'à percevoir les revenus et prendre en charge les dépenses liées à ses activités.

-**Lycée français de Madrid** : validation de la 1<sup>ère</sup> phase du projet de structuration du secondaire pour un montant de 3 M€, intégralement financé par l'établissement.

-**Lycée Descartes de Rabat** : validation du complément de financement de 1,65 M euros pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de restructuration du lycée (portant son montant à 5,5 M€, intégralement financé par l'établissement).

-**Acceptation du don de l'association des parents d'élèves et du trust « Friends of the Lycée »** d'un montant de 33 000 livres (36 960 euros) au profit du Lycée Charles-de-Gaulle de Londres.

## 🕒 Le compte financier de l'exercice 2018

Lors de sa séance du 14 mars 2019, le conseil d'administration de l'AEFE a approuvé le compte financier de l'exercice 2018.

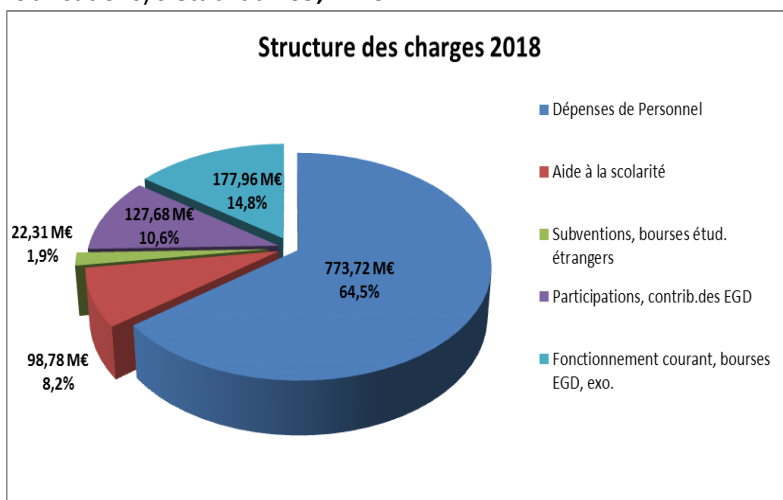
Le montant total des **dépenses**, charges de fonctionnement (incluant les charges sans décaissement - amortissements et provisions) et dépenses d'investissement (y compris le remboursement des prêts), s'élève en 2018 à **1 257,8 M€**.

Le montant total des **recettes** (produits de fonctionnement et ressources d'investissement) s'établit à **1 229,48 M€**.

La capacité d'autofinancement (CAF), qui mesure l'excédent dégagé par les opérations de gestion courante de l'établissement, s'élève à 43,8 M€.

36,1 M€ ont été consacrés aux investissements immobiliers dans les établissements scolaires en 2018.

Le **fonds de roulement net global (FRNG)** qui représente un excédent de ressources durables après financement des emplois stables (immobilisations) s'établit à **209,7 M€**.



### >> Bourses Excellence-Major

Pour être recevables, les dossiers papier devront être reçus complets à l'AEFE **au plus tard le 8 avril 2019**.

### >> PARCOURSUP

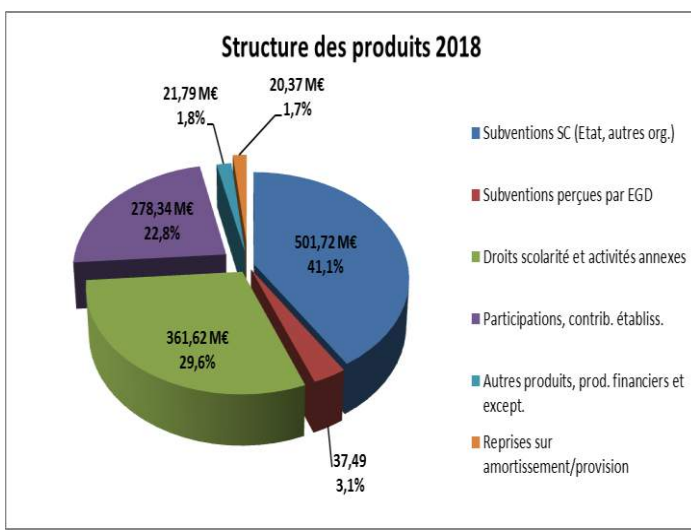
1000 messages ont été traités par le SORES qui a assuré une permanence pour les élèves de Terminale jusqu'au 14 mars à minuit, date butoir pour les vœux. **Jusqu'au 3 avril 2019** (23h59, heure de Paris GMT+1) : les élèves doivent finaliser leur dossier avec les éléments demandés par les établissements d'enseignement supérieur demandés et confirmer leurs vœux.

### >> Séminaires de formation des EEMCP2

Depuis le mois de janvier, 8 séminaires ont été organisés à Paris par l'AEFE dans différentes disciplines :

- Sciences de la vie et de la terre (16-18 janvier 2019)
- Sciences physiques (29-31 janvier 2019)
- Mathématiques (14-15 février 2019)
- Sciences économiques et sociales (26-27 février 2019)
- Histoire et Géographie (28 février-1<sup>er</sup> mars 2019)
- Lettres-Philosophie (7-8 mars 2019)
- Langues vivantes, 11-12 mars 2019

>> **Séminaire de chant choral** les 18 et 19 mars 2019.



Le compte financier est régi par les articles 211 à 215 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable des établissements publics : document établi à l'issue de chaque exercice par l'agent comptable, il retrace l'ensemble des mouvements patrimoniaux, budgétaires et financiers de l'exercice écoulé. Il est arrêté par le conseil d'administration, soumis à l'approbation des autorités de tutelle, puis transmis à la Cour des Comptes.

### ➤ Service de l'aide à la scolarité : bilan de la période 3 de la campagne 2018/2019 et perspectives.

Le service de l'aide à la scolarité de l'AEFE achève l'instruction des derniers dossiers de la campagne 2018/2019 des pays du rythme nord (Période 3 des recours gracieux et demandes tardives hors CCB). Sur 170 postes consulaires, 115 ont adressé des dossiers à l'AEFE, les quatre plus importants étant Tananarive, Barcelone, Dakar et Madrid.

Depuis la CNB de décembre dernier, le service de l'aide à la scolarité a instruit directement 668 dossiers de familles (492 recours gracieux et 176 nouvelles demandes présentées hors CCB) modifiant la situation de 1154 boursiers, conduisant à l'attribution de 395 nouvelles bourses depuis la dernière CNB.

74,5% des dossiers instruits se sont traduits par une attribution ou un maintien de quotité en faveur des familles de la part de l'agence. 25,5% ont débouché sur un rejet.

A l'issue de cette campagne 2018/2019 (chiffres non définitifs), on observe une baisse du nombre total de boursiers : **24 638 boursiers** (22 912 pour le rythme nord et 1726 pour rythme sud) **contre 25 355 en 2017/2018**. Le montant total des bourses accordées s'élève à 102,8 M€ répartis entre 92,6 M€ pour le rythme nord et 10,2 M€ pour le rythme sud.

Il est à noter que le **taux de recevabilité des dossiers** du rythme nord à l'issue de la période 3 reste relativement stable d'une année sur l'autre **82,7% contre 83,3%**, l'an dernier.

**Prochains CCB** : ceux du rythme sud 2019-2 se tiendront entre le 22 mars et le 11 avril et les premiers de la campagne 2019/2020 du rythme nord, entre le 1er et le 19 avril 2019. Le chef d'établissement y assiste avec voix délibérative. L'Agence rappelle que les établissements doivent assurer la meilleure diffusion possible de l'information relative à l'aide à la scolarité à destination des familles françaises.

>> **Séminaire des IEN en résidence du 9 au 12 avril**  
 Piloté par Alain Trintignac, IA-IPR, Coordonnateur du premier degré et référent EBEP, ce séminaire se tiendra au siège de l'AEFE. La direction de l'Agence interviendra sur l'actualité et les perspectives de l'AEFE. Ce séminaire mobilisera l'équipe du service pédagogique, conduite par Fabrice Rousseau, sur différents sujets, entre autres : les TPS, les calendriers scolaires, les sciences et les PFCP, les sections internationales, la coopération IEN/IA-IPR pour l'impulsion de PARLE et l'enseignement de la langue arabe.

- D'autres services de l'Agence seront mobilisés :
- le secrétariat général sur les modalités de financement des missions,
  - la DRH du réseau sur la suspension, la FMA, le non renouvellement de détachement, les visites d'accompagnement des enseignants résidents et les modalités de préparation de la visite conseil précédent le RVC,
  - l'aide à la scolarité sur l'attribution de bourses hors homologation,
  - la communication,
  - le SADR sur la convention de prestation et le rôle de l'IEN.

Ce séminaire accueillera également des IGEN (Mme Loreau-Fauvarque, M. Hunault), des représentants de la DGESCO, de la DGLFLF (sur la promotion de la langue française et de la Francophonie) et de la Mlf.

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) en date du 27 avril 2016 pose un nouveau cadre juridique en matière de protection des données à caractère personnel.

Il est en vigueur, pour les Etats membres de l'Union Européenne, depuis le 25 mai 2018. Il ne constitue pas une révolution en matière de protection des données mais plutôt une évolution. En effet, le RGPD s'inscrit dans la continuité de règles déjà établies au sein du système juridique français avec la [Loi n°78-17 Informatique et Liberté du 6 janvier 1978](#).

Dans un contexte de développement des outils du numérique, d'accroissement des flux de données, la protection des données à caractère personnel constitue un enjeu majeur et l'Agence entend accorder la priorité à la protection des données à caractère personnel au sein de son réseau.

Afin de mettre en œuvre cette nouvelle réglementation, **l'Agence a proposé un guide de sensibilisation à la mise en œuvre d'un dispositif de protection des données à caractère personnel, conforme au RGPD**. A ce jour, il été diffusé aux chefs d'établissement des EGD de l'Union Européenne et mis en ligne sur **le site internet de l'Agence, dans la rubrique « [Délégué à la protection des données](#) »**. Il rappelle notamment les principales notions à connaître ainsi que les actions prioritaires à engager afin de permettre la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation.

Ce guide sera également transmis aux chefs d'établissement des établissements en gestion directe de la zone Hors Union Européenne dans les prochaines semaines.

Parallèlement à l'envoi de ce guide, et afin de piloter la gouvernance des données personnelles, il a été demandé à chaque établissement de bien vouloir procéder à la **désignation d'une personne compétente en matière de protection des données**. Ce correspondant sera le relai du délégué à la protection des données nommé à l'Agence.

D'autres outils, une **foire aux questions** seront proposés aux établissements et mis en ligne sur le site très prochainement.

**CAS PRATIQUE : Les associations de parents d'élèves (APE) peuvent-elle être destinataires des listes des parents d'élèves de l'établissement, et plus précisément des adresses électroniques et numéros de téléphone ?**

Dans la mesure où il implique la collecte de données relatives à l'identité des parents d'élève, un tel fichier constitue un traitement de données à caractère personnel au sens du Règlement Général sur la Protection des Données et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Comme tout traitement de données à caractère personnel mis en œuvre dans un établissement, il doit donc faire l'objet d'une inscription sur le registre des activités de traitement tenu par le responsable de traitement ([article 30 du RGPD](#)).

Les personnes concernées par le traitement, en l'espèce les parents d'élèves, doivent être informées des caractéristiques de ce traitement dans les conditions prévues par les [articles 13 et 14 du RGPD](#).

**-MARS-**

**8 mars** : Journée internationale des droits des femmes : initiatives au siège et dans le réseau

**11 au 15 mars** : Assemblée des Français de l'étranger (11 mars : audition de l'AEFE par la commission enseignement)

**12 mars** : Remise du Trophée de l'ancien-ne élève au Quai d'Orsay

**13 mars** : Conseil d'administration de l'ANEFE

**14 mars** : Conseil d'administration de l'AEFE

**15 mars** : Assemblée nationale : Colloque sur le développement de l'enseignement français à l'étranger (députée Cazebonne)

**16 au 20 mars** : Pékin (Séminaire de zone Asie) – secrétaire générale adjointe

**20 et 21 mars** : Munich (Séminaire de zone Centrale et Orientale) – secrétaire général

**21 au 23 mars** : Budapest (Séminaire de gouvernance) – secrétaire général

**22 et 23 mars** : Dakar (Séminaire de zone Afrique Occidentale) – secrétaire général adjoint

**24 au 26 mars** : Valence – Espagne - (Séminaire de zone Europe ibérique) – directeur des ressources humaines



## 👉 La RGPD (cas pratique)

Les personnes concernées doivent ainsi être informées de l'identité et des coordonnées du responsable de traitement, des coordonnées du délégué à la protection des données, des finalités, de la base juridique du traitement, des destinataires, de la durée de conservation des données, du droit des personnes concernées (*opposition, accès, rectification, effacement, limitation*), du droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

En d'autres termes, il faut que la finalité (=> *extraction des données collectées pour des associations des parents d'élèves*) soit compatible avec les finalités du fichier initial et que les associations des parents d'élèves aient été désignées comme destinataires des données du traitement. Ainsi, la communication de telles données est restreinte à ceux des parents qui ont été explicitement et préalablement informés notamment de la finalité du traitement et que les APE étaient destinataires de ces données.

**Pour toutes questions, merci de contacter la déléguée à la protection des données :** [dpo.aefe@diplomatie.gouv.fr](mailto:dpo.aefe@diplomatie.gouv.fr)

## 👉 Pédagogie

Retrouvez la [Lettre n° 6 « Actualités des Projets et Partenariats pédagogiques »](#) dans les ressources documentaires du site de l'AEFE. Au programme notamment :

- Sciences deux dispositifs de la Fondation Tara Expéditions : *Océan et climat : Graines de reporters scientifiques* et *Echos d'escales* ;
- Rappel des actualités culturelles en cours ;
- Citoyenneté : L'exposition Guerre d'Algérie, Histoire commune, mémoires partagées.

## 📷 La photo du mois



**Au Quai d'Orsay, le 12 mars, le directeur a remis le Trophée de l'ancien.ne élève des lycées français du monde à Caroline Torbey, romancière, ancienne élève de Douala (Cameroun) et de Beyrouth (Liban)**

### -MARS- (suite)

**26 et 27 mars :** Johannesburg (Séminaire zone Afrique australe et orientale) – secrétaire général

**27 mars :** RV du directeur avec le DGRH du MENJ

**27 et 28 mars :** Séminaire référents communication

**27 et 28 mars :** Tunis (Séminaire Maghreb-Machrek) – secrétaire générale adjointe

**27 et 28 mars :** Anvers (Séminaire de zone Europe Nord-Ouest Scandinavie) – secrétaire général adjoint

**28 mars :** CCPC D

### -AVRIL-

**1<sup>er</sup> et 2 avril :** Inauguration à Madrid et mission à Barcelone – directeur

**3 avril :** CHSCT

**3 et 4 avril :** Beyrouth (Séminaire de zone Proche-Orient) – directeur-adjoint

**5 et 6 avril :** Manille (séminaire de gouvernance) – secrétaire général

**10 au 12 avril :** Mission du directeur à Tunis

**12 au 14 avril :** 5<sup>e</sup> Forum mondial des anciens élèves des lycées français du monde (FOMA) à Tunis

**15 et 16 avril :** Séminaire des EGD